

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **SANIT Nettoyant miroir & vitre**

Date de révision: 03.09.2018 Code du produit: 3046 Page 1 de 8

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

SANIT Nettoyant miroir & vitre

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produits de lavage et détergents

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: SANIT-Chemie

Reinigungsmittel und -geräte GmbH

Rue: Dieselstr. 38

Lieu: D-74211 Leingarten

Téléphone: +49 7131 902100 Téléfax: +49 7131 404360

e-mail: info@sanit-chemie.de

Interlocuteur: Produktmanagement Téléphone: 07131 90210-20

Internet: www.sanit-chemie.de

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



# Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **SANIT Nettoyant miroir & vitre**

Date de révision: 03.09.2018 Code du produit: 3046 Page 2 de 8

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité	
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]				
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	200-661-7	603-117-00-0			
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336				
1336-21-6	Ammoniac 25 %				
	215-647-6	007-001-01-2			
	Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1; H314 H400				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

# Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

# Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

# Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

# Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

# Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **SANIT Nettoyant miroir & vitre**

Date de révision: 03.09.2018 Code du produit: 3046 Page 3 de 8

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

# Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

# Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de lavage et détergents

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	
7664-41-7	Ammoniac anhydre	10	7		VME (8 h)	
		20	14		VLE (15 min)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **SANIT Nettoyant miroir & vitre**

Date de révision: 03.09.2018 Code du produit: 3046 Page 4 de 8





#### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

#### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

# Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: bleu clair

pH-Valeur: 10,5

Modification d'état

Point de fusion: -25 °C
Point initial d'ébullition et intervalle 82 °C

d'ébullition:

Point d'éclair: non déterminé

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé
Température d'inflammation: 425 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **SANIT Nettoyant miroir & vitre**

Date de révision: 03.09.2018 Code du produit: 3046 Page 5 de 8

#### Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:

Densité:

0,93 g/cm³

Hydrosolubilité:

complètement miscible

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:

Viscosité dynamique:

Densité de vapeur:

Taux d'évaporation:

non déterminé
non déterminé
non déterminé

#### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

Agents oxydants, fortes.

# 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol					
	orale	DL50 5050 mg/kg	rat			
	cutanée	DL50 12800 mg/kg	rat			

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **SANIT Nettoyant miroir & vitre**

Date de révision: 03.09.2018 Code du produit: 3046 Page 6 de 8

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	3-0 propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	9640	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1400	48 h			
1336-21-6	Ammoniac 25 %						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,53	1	Onchorhynchus mykiss		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	24 mg/l	48 h	Daphnia magna		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
1336-21-6	Ammoniac 25 %	-1,38

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

# Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

# L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### Transport terrestre (ADR/RID)

transport de l'ONU:

14.2. Désignation officielle de

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables

au transport.

Aucune marchandise de la classe 3 conformément à ARD/RID chapitre

2.2.3.1.1. (Inflammabilité non-continue).

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **SANIT Nettoyant miroir & vitre**

Date de révision: 03.09.2018 Code du produit: 3046 Page 7 de 8

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV): 35 % (325,5 g/l) 2004/42/CE (COV): 35 % (325,5 g/l)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

**Prescriptions nationales** 

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes

travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

# Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# **SANIT Nettoyant miroir & vitre**

Date de révision: 03.09.2018 Code du produit: 3046 Page 8 de 8

automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)